

« Il ne faut pas sombrer dans le misérabilisme dont souffre beaucoup la Seine-Saint-Denis. »

M. Auverlot, Recteur d'Académie de Créteil

Ce mercredi 26 mai, les syndicats SUD éducation de l'académie de Créteil ont été reçus en audience par M. Auverlot, recteur d'académie. Une demande d'audience faite en urgence face à la situation sanitaire... il y a deux mois ! En voici un compte-rendu de ce qu'avait à nous apprendre M. le Recteur et son bilan de la gestion de la crise par l'Académie de Créteil.

Un satisfecit pour M. le Recteur, un réel mépris du personnel et des élèves pour SUD éducation.

Sur le chiffrage des cas

Le rectorat a eu des remontées la semaine dernière sur des cas élèves (de quelques endroits, pas tous, on ne sait pas lesquels et selon quelle logique) et il n'y a pas de cluster seulement des cas individuels. Pour le Recteur c'est clairement la conséquence du week-end de l'ascension, car on le sait « les contaminations se font dans le cadre familial et non à l'école car les personnels font bien respecter les gestes barrières ».

Côté personnels il y a eu un moment dans l'année un peu compliqué à gérer avec beaucoup de clusters. C'était la 2^{ème} semaine de janvier et c'est à cause de la galette des rois !

Sur les tests et la vaccination

Le Rectorat déclare tester de manière importante dans le 1^{er} degré et un peu dans les collèges avec les tests salivaires. Mais aucun chiffre ne nous a été communiqué. Pour le Rectorat les tests salivaires marchent moins bien qu'au début à cause des familles, leur consentement est tombé de 80 à 50 %. L'hypothèse du Recteur : la circulation du virus ralentit et les familles sont moins inquiètes.

Le Rectorat certifie avoir donné des auto-tests à tous les personnels et ainsi qu'à tou·tes les lycéen·nes. Mais il déplore que les personnels n'aillent pas chercher les tests et ne comprend pas trop pourquoi ! Le Recteur réfute tout manque de communication.

Le Rectorat avait mis le paquet pour la vaccination des + de 55 ans avec des mails personnalisés, plein de créneaux et même des gens du Rectorat pour accueillir les personnels dans **LE** centre de vaccination à Aulnay mais de l'aveu du Recteur « On a pas eu le succès escompté ! ». A la question du pourquoi, la réponse du Rectorat est que tout a bien été fait et que tout a bien été communiqué. Donc si ça n'a pas marché c'est la responsabilité des collègues.

Maintenant que la vaccination est ouverte à tou·tes sans condition d'âge le Rectorat nous informe que l'on doit se débrouiller et qu'importe l'accès très inégal à la vaccination selon les territoires. À cette remarque le Recteur nous rétorque de « ne pas sombrer dans le misérabilisme dont souffre la Seine-Saint-Denis. » Et nous qui pensons que la Seine-saint-Denis souffrait du désengagement de l'État et de l'état de délabrement des services publics dans le département !

Sur les fermetures de classes

Concernant les chiffres sur les cas, les évictions / fermetures de classes, tout est sur le site du ministère académie par académie. « Rien n'est caché ! ». Le Recteur se réjouit de ce progrès en 2 mois puisqu'auparavant il n'y avait que les chiffres nationaux. Pour le détail par département et par commune, il faudra sans doute encore attendre quelques mois...

Sur le fait que certain-es chefs d'établissements ne communiquent pas les cas, les chiffres : le Recteur rappelle qu'ils n'ont aucune obligation de le faire. L'important est qu'ils prennent les mesures adéquates.

Sur le non-remplacement

Le Rectorat reconnaît une « tension » sur le non-remplacement. « On est mis en difficulté car on a en moyenne nationalement une réserve de remplacement de 8,5 %, un peu plus dans le 93 mais le taux d'absence est monté à 11 voir 12 % sur certaines périodes (par exemple avant les vacances de printemps. Le problème n'est pas une question de moyens budgétaires mais de ressources humaines. « On a essayé de recruter des contractuels mais on n'a pas de succès. » Étonnant. Qui ne se jetterait pas sur un emploi de bouche-trou dans une administration maltraitante ? Étonnant aussi quand on a déjà eu à faire à la DPE2 en charge du recrutement des contractuel-les, bien connue pour sa réactivité légendaire.

À la question de combien d'heures ont été perdues faute de remplacement le rectorat a pris soin de ne pas répondre.

Le rectorat nous annonce le chiffre de 900 moyens supplémentaires attribués toutes catégories confondues (dont des profs, AED, médiateurs COVID) mais n'a pas de chiffres plus précis à donner. Ces « moyens supplémentaires » sont embauchés jusqu'en juillet. Et après ? Pas de réponse, si ce n'est qu'il y aura des embauches à la rentrée comme d'habitude « à la hauteur des besoins de suppléance ».

Sur la préparation de la rentrée

Et à la rentrée de septembre, l'arrivée des stagiaires, avec davantage de postes ouverts que « nécessaire » cette année va combler les déficits, le recteur semble très confiant à ce sujet.

En réponse à nos demandes **sur ce qui est mis en place à la rentrée pour rattraper le retard des élèves** et les difficultés qui s'accroissent, pas grand-chose car en réalité les élèves n'ont pas pris de retard, grâce au formidable travail de leurs enseignant-es dit M. Auverlot qui pense que nous flatter hypocritement peut marcher. C'est les évaluations de CP qui le disent et se sont « les seules données objectives disponibles ». Les résultats d'évaluation mi-CP de février 2020 et 2021 ne montrent pas de différence. Donc pas besoin de mettre des moyens supplémentaires. Le recteur a reconnu qu'il ne disposait que de cette seule étude, mais visiblement il lui accorde plus d'importance que toutes les remontées de terrain qu'on peut lui faire sur les retards et lacunes des élèves.

L'académie perd des effectifs d'élèves et la perte de postes dans le 2nd est compensée presque entièrement par des heures supplémentaires. Un bilan positif pour le Recteur donc. Aussi on va avoir une grosse enveloppe de 4 millions d'euros pour des vacances apprenantes, des stages de renforcement pendant l'été, des « devoirs faits » à gogo.

Pourquoi donc des moyens supplémentaire d'autant que le Rectorat estime que le 93 a des moyens démesurés comparé aux autres départements. Le nombre d'élèves par classe en moyenne est de 21 élèves, « on ne trouve ça qu'en Lozère » donc il ne faudrait pas se plaindre.

En bref, cette année scolaire s'est divinement bien passée à moyen constant donc pourquoi changer quoi que ce soit ?!

Sur la continuité pédagogique et le bilan numérique

Quid du plan 24h ? Question restée sans réponse à 3 reprises si ce n'est un vague « on a donné des clés 4G » et « on a distribué des ordinateurs. Peut-être pas à tou-tes celles et ceux qui en avaient besoin mais on en a distribué, énormément. »

Un énorme big up aux services numériques grâce à qui les connexions aux classes virtuelles ont pu s'envoler :
mars 2020 : 20.000 connexions
mars 2021 : 200.000 connexions
avril-mai : 600.000 connexions « même si c'est vrai il y a eu quelques bugs mais qui ont été corrigés rapidement ».

Cela montre bien selon le recteur que la continuité pédagogique est... en marche !

Sur la question du plan de continuité pédagogique : Il n'y aura pas de déclinaison académique du plan national. Il a bien donné quelques consignes sur la somme de travail et le nombre de cours en visio à ne pas dépasser par jour, mais une toute confiance est donnée aux chef-fes d'établissement. Là encore on se débrouille comme on peut / veut sur le terrain.

Sur les demi-groupes et les informations contradictoires et confuses transmises sur la possibilité de leur mise en place qui mène à une grande hétérogénéité sur le territoire entre les établissements, le Rectorat affirme qu'il n'a rien imposé et que là encore les chefs jouissaient de leur autonomie.

Jusqu'à quand la demi-jauge ? C'est le ministre qui décide.

Sur les examens

Nous avons interrogé le Recteur sur le **pourquoi d'aménagements différenciés selon les épreuves et les diplômes**, comme par exemple sur le maintien du grand oral dans des conditions de préparation et d'organisation pour le moins chaotique. Il a feint de ne pas comprendre notre question et s'est lancé dans une opération de promotion du Grand oral.

« Le fait qu'un syndicat progressiste soit contre le grand oral m'étonne. Pourquoi il y a un grand oral ? Car l'acquisition des compétences orales sont vectrices de grandes inégalités scolaires, notamment au profit des classes privilégiées. Le Grand oral est vecteur d'égalité des chances. ».

C'est beau comme du Blanquer, on a envie d'y croire sauf que maintenir coûte que coûte la tenue de ces épreuves sans visibilité sur les modalités d'évaluation des élèves, élément indispensable aux enseignants pour préparer les élèves à cette épreuve nouvelle, c'est justement permettre aux élèves des classes sociales privilégiées, mieux préparés à ce type d'épreuve, maîtrisant mieux les codes de l'oral, de démarrer la course avec 3 temps d'avance et aux classes défavorisées de rester sur la touche faute d'entraînement. Le Rectorat nous dit que l'épreuve serait préparée dans certains établissements depuis le début de l'année. Où ? Dans quelles conditions ? Avec quels moyens ? On ne sait pas, peut-être dans le privé ou dans certains territoires moins denses qui ont eu le privilège de faire toute l'année en présentiel.

Sur les grilles d'évaluation, pas de réponse quant à la date de transmission aux enseignant-es. Ce qui est pour le moins étonnant puisqu'au CSE qui s'est tenu le lendemain matin, le ministère a confirmé à notre représentante que les grilles d'évaluation avaient bien été transmises aux académies. Ce seraient-elles perdues ? Seraient-elles arrivées dans les pourriels de M. le Recteur ?

Du côté de l'organisation des examens le SIEC est à pied d'œuvre et les informations arriveront très, très bientôt. Pas un mot concernant les inquiétudes et les peurs des élèves. Mais le Recteur tient à faire passer le message que les élèves ne pouvant passer des épreuves car ils seraient positifs au COVID, devront aller au rattrapage de septembre et garderont leur places dans Parcours sup. Devrions-nous être reconnaissant-es pour une telle évidence ?

Sur les infos qui courent concernant un arrêt anticipé des cours avant les examens (Bac et Brevet) afin d'éviter les contaminations de personnels et leur impact sur le déroulé des épreuves, cela dépend du Ministère qui n'a rien dit à ce sujet pour le moment. La position du Rectorat est que les cours doivent se poursuivre le plus tard possible pour ne pas creuser le retard qui n'existait pas une demi-heure plus tôt.

Sur les ASA

Concernant la fin des ASA COVID en juin, le Rectorat n'a aucune information. Cette décision est interministérielle (DGAFP). La fin des ASA pour les personnels vulnérables ne pourra en tout cas pas dépendre de la vaccination car il n'est pas possible légalement d'exiger que les personnels se vaccinent.

Nous revendiquons :

- ▶ **la création de postes de titulaires à la hauteur des besoins**
- ▶ **la titularisation des collègues contractuel·les**
- ▶ **l'augmentation significative des moyens de Vie scolaire**
- ▶ **des demi-groupes pour tous les niveaux et dans tous les établissements du secondaire dont les équipes en font la demande tant que la crise sanitaire dure, la baisse des effectifs des classes après la crise et en particulier en éducation prioritaire**
- ▶ **une vraie politique de test et de traçage des cas positifs**
- ▶ **le remplacement systématique des collègues**
- ▶ **la redistribution de masques pour les personnels et les élèves**
- ▶ **la création de postes de personnels médico-sociaux**
- ▶ **un investissement massif dans le service public d'éducation**
- ▶ **une réelle transparence de la part du Rectorat et une communication régulière de toutes les données chiffrées du Rectorat concernant l'état sanitaires dans l'Académie et les moyens mis en œuvre**